



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-337

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'autorisation d'occupation du domaine public

rue d'Artois

le mercredi 27 août 2025

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 30 juillet 2025, de Madame Manon DELVILLE demeurant au n°519 rue du Docteur Bailliet à ISBERGUES (62330),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux sur l'immeuble situé n°519 rue du Docteur Bailliet (62330),

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Le dépôt de matériaux est autorisé le mercredi 27 août 2025, au niveau de la rue d'Artois à ISBERGUES (62330).

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du chantier pour tout autre véhicule.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsables des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-337

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 3 0 JUL. 2025

Le Maire,

Pour le Maire empêché

Le 1^{er} adjoint

David THELLIER



Publié le 3 0 JUL. 2025